



61/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **39**
Nombre de membres présents : **37**
Nombre de votants : **38**
Date de convocation : **04/07/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le **9 JUILLET**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE.

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU
SCOT PLAINES DU ROUSSILLON

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

le

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA, BANTREIL (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – HUGUE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) – DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO, JEAN (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) –OLIVE, BOURRAT, LAVAIL, MALHERBE, VOISIN, GONZALEZ, BATARD, ADROGUER-CASASAYAS, LEMORT, RAYNAL, PEREZ, MON, PONTICACCIA-DÖRR (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT, SALVADOR (Trouillas)- LELAURAIN, BARBE (Villemolaque)

Procurations :

S.CAZENOVE (Thuir) à J.PONTICACCIA-DÖRR

Absents:

P.BELLEGARDE (Passa)

Monsieur Benjamin BATARD, benjamin de l'Assemblée, est élu secrétaire de séance.

**DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES AU
S.C.O.T PLAINE DU ROUSSILLON :**

VU l'arrêté préfectoral n°4045/03 du 12 décembre 2003 portant création du Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon;
VU l'article 5 des statuts du Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon précisant les règles de représentativité de ses membres

Le Président **EXPOSE** que suite au renouvellement du Conseil de Communauté des Aspres, il convient de désigner les 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants de la collectivité appelés à siéger au Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon.

Il **LANCE** appel à candidature au terme duquel se portent candidats les conseillers suivants :

membres titulaires

- 1. M. ATTARD Rémy
- 2. Mme LESNE Maya
- 3. Mme BOUFFIL Françoise
- 4. M.OLIVE René
- 5. M.THIRIET Michel
- 6. M.BERNARDY Laurent
- 7. M.GABRIEL Thierry

membres suppléants

- 1. Mme PONTICACCIA-DÖRR
- 2. Mme DELGADO Chantal
- 3. M.TAURINYA Pierre
- 4. Mme ADROGUER-CASASAYAS Séverine
- 5. Mme BOURRAT Alix
- 6. Mme CHARPENTIER Fathia
- 7. M.HUGE Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de son Président, après appel à candidature,
Après en avoir valablement délibéré

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

DESIGNE les conseillers représentant la Communauté de Communes des Aspres au sein du Comité Syndical du SCOT PLAINE DU ROUSSILLON suivants, étant précisé que les délégués suppléants sont nommément affectés au délégués titulaires ainsi classés :

membres titulaires

- 1. M. ATTARD Rémy
- 2. Mme LESNE Maya
- 3. Mme BOUFFIL Françoise
- 4. M.OLIVE René
- 5. M.THIRIET Michel
- 6. M.BERNARDY Laurent
- 7. M.GABRIEL Thierry

membres suppléants

- 1. Mme PONTICACCIA-DÖRR Josiane
- 2. Mme DELGADO Chantal
- 3. M.TAURINYA Pierre
- 4. Mme ADROGUER-CASASAYAS Séverine
- 5. Mme BOURRAT Alix
- 6. Mme CHARPENTIER Fathia
- 7. M.HUGE Michel

CHARGE

Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus

Le Président,

René OLIVE

